

Objet :
Communiqué de presse

A Ludon-Médoc, le 17 mai 2024,

Il est difficile d'expliquer cette décision scandaleuse et surtout inexplicable. La Fédération des chasseurs de la Gironde défendait uniquement la chasse aux filets appelés pantes. Nos opposants, qui manipulent et instrumentalisent les données scientifiques, continuent à mettre en erreur le Conseil d'État sur les populations alors que l'alouette des champs que nous chassons dans le Sud-Ouest de la France n'est pas sur la liste rouge de l'UICN. Elle est classée "préoccupation mineure".

En ce qui concerne la sélectivité, pas besoin de s'appuyer sur une étude pour laquelle la FNC s'est prise, comme prévu au départ, les pieds dans le tapis, accentuant même le problème pour les dommages causés aux oiseaux non ciblés pouvant être regardés comme négligeables. De plus, les contrôles de police effectués jusqu'à présent n'ont jamais mis en évidence de prises accessoires dans les filets. De plus, l'incompréhension est totale lorsque l'on demande aux chasseurs de pratiquer avec un fusil sans aucun quota ou élever cet oiseau en volière, alors que celui-ci ne s'élève pas en cage.

Nous allons combattre cette analyse de la directive, et ce, d'autant plus que pendant des années, les juges l'ont toujours interprété en notre faveur. Alors pourquoi ce changement ? L'évolution de la société ? Des erreurs de stratégie politique de nos dirigeants actuels ? Si la directive "Oiseaux" est interprétée de manière aussi stricte par le Conseil d'État, appuyé par les décisions de la Cour de justice et de l'Union européenne, il ne faut pas perdre de vue qu'elle s'inscrit dans un corpus de normes beaucoup plus large dans les traités fondateurs, qui leurs sont supérieurs, et dont les objectifs n'ont jamais été de tirer un trait sur les pans de cultures locales appartenant aux peuples de l'Union européenne ; ce texte repose avant tout sur un savant dosage de proportionnalité, qui n'est plus ici respecté. Malgré toutes les conditions que nous nous étions imposées, je vous invite sur ce point à reprendre l'arrêté cadre. On ne pouvait pas faire plus ! L'Europe est quelque chose qui va bien au-delà de la chasse. Nous le voyons actuellement. Mais pour une poignée d'entre nous, chasseurs, auxquels on pourra en rajouter d'autres, le fossé entre les institutions et le peuple se creuse encore davantage.

La colère gronde ! La science n'apportera plus rien sur ce sujet, elle doit être seulement comprise par les décideurs ! Aujourd'hui, c'est le poids politique qui doit jouer. Avec l'association des chasseurs du Grand Sud-Ouest méprisés, présidée par notre ancien collègue Président du Lot-et-Garonne Michel Auroux, nous demandons solennellement à l'ensemble de nos élus locaux, nationaux et européens de Bordeaux à Mont de Marsan et de Agen à Pau un engagement sans faille pour soutenir sans concession nos revendications légitimes inscrites dans l'ADN culturel de nos territoires au plus haut niveau de la République.

Le Président,
Henri Sabarot

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA GIRONDE